

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES
CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.15.15.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché

Marché de travaux de déconstruction et de reprises au 8, rue Saint-Michel à Rennes (35), décomposé en 4 lots :

Lot n°1 : Déconstruction

Lot n°2 : Maçonnerie

Lot n°3 : Charpente bois

Lot n°4 : Couverture

4. Lieu d'exécution

8 rue Saint Michel à Rennes

5. Durée du marché

La durée du marché est de 6 mois à compter de l'OS de démarrage.

Date prévisionnelle de démarrage : Avril 2020

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Visite obligatoire avant remise des plis

Les entreprises répondant au lot 1 devront obligatoirement réaliser une visite du lieu d'exécution du marché avant la remise de leur offre, selon les modalités d'organisation fixées au règlement de consultation.

8. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.



9. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

10. Critères pondérés de jugement des offres

Prix (60 %) et valeur technique de l'offre (40 %)

11. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

12. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

13. Date limite de remise des plis

Le 16 mars 2020 à 18H00.

14. Date d'envoi à la publication

Le 21 février 2020